

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2007
Publication : 21/12/2007



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif
de l'Assemblée

N° CG 2008/I - 10^e/04
Séance du 13 DEC. 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

BP 2008 – CENTRE SPORTIF DE L'ILLBERG À MULHOUSE

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

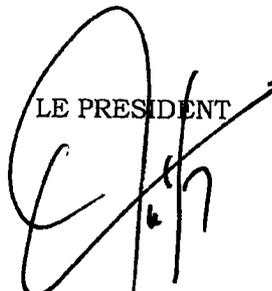
VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Prend acte du scénario de restructuration et d'extension prévu pour le Centre Sportif suite au travail du programmiste.
- Autorise le lancement des procédures d'appels d'offres concernant les études, la maîtrise d'ouvrage déléguée, le concours d'architecte et une assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Donne délégation à la Commission Permanente pour le suivi du dossier

Adopté

...4...voix contre
...3...abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER